



Comité Technique Spécial Départemental 48

du 8 Février 2019

Déclaration liminaire de la FNEC FP -FO

Monsieur le DASEN,

Nous avons déjà exprimé notre mécontentement et notre inquiétude face au contexte national lors du CTSD du 6 Février dernier :

- dégradation des conditions de travail à cause des réformes successives qui éclatent le cadre national de l'école de la République,
- effondrement du pouvoir d'achat des personnels,
- suppression de postes dans le second degré avec un recours abusif aux heures supplémentaires

Au nom de la FNEC FP FO, nous tenons à rajouter quelques lignes concernant la teneur de la future circulaire du mouvement du 1er degré pour la rentrée 2019, même si ce sujet a été retiré au dernier moment de l'ordre du jour. Notre Ministre devrait prendre au sérieux la déclaration commune des fédérations FO, CGT, UNSA, CFDT, et FSU sur ce sujet. Nous y revendiquons notamment le maintien de l'affectation sur postes précis, le retrait des vœux géographiques larges, ainsi que les éléments de barème. Nous nous opposons également à la suppression du second mouvement visant à interdire aux professeurs des écoles de formuler des vœux précis ce qui les rendrait prisonniers d'une affectation non choisie et définitive.

Nous voudrions d'ailleurs savoir lors de quel « *prochain CTSD* » cette circulaire va nous être à nouveau présentée. Nous espérons que vous aurez tenu compte de toutes les remarques des organisations syndicales présentes lors du GT du 29 Janvier 2019.

Pour en revenir à la carte scolaire du 1er degré, l'Académie de Montpellier obtient 49 postes supplémentaires pour la rentrée 2019, qui sont intégralement attribués au département de l'Hérault. Non seulement c'est insuffisant pour ce département étant donné que la plupart des postes seront utilisés pour le dédoublement des CE1 en REP, mais en plus, aucun poste n'est attribué aux autres départements de l'Académie !

Les effectifs sont en baisse, nous direz-vous... Certes, mais à contrario, les difficultés d'enseigner se multiplient et il serait temps d'y accorder de l'importance, car ce métier que nous aimons tant est attaqué de toute part et devient de moins en moins attractif. Les collègues sont usés, et ce, même en début de carrière. Ce n'est pas pour rien que les temps partiels explosent et que les démissions augmentent.

Alors comment peut-on sérieusement prétendre « *améliorer les conditions d'encadrement dans les écoles de l'Académie* », comme le stipule le document présenté lors du CTA du 21 Janvier 2019 ?

Pour ce qui concerne la Lozère, le projet de carte scolaire est pour le moins déconcertant. Mais en premier lieu, nous tenons tout de même à vous faire part de notre

satisfaction quant aux ouvertures proposées à Grandrieu, Prunières, et Villefort, qui sont nécessaires. Nous approuvons également le maintien de la quatrième classe du Bleymard dont la fermeture n'était pas justifiée à nos yeux. Malgré cette judicieuse rectification de dernière minute, de multiples désaccords perdurent :

- le nombre toujours trop élevé d'écoles alertées. Par exemple, la présence dans ce document de l'école de La Canourgue semble particulièrement surprenante...
- la transformation de postes d'adjoints en postes fléchés « occitan », qui bloque le mouvement et pénalise certains personnels,
- la requalification et donc le maintien des postes « Plus de Maîtres Que de Classes »,
- la création définitive de 2 postes GRH de proximité. Mais quel bilan peut-on tirer au bout de seulement 4 mois de fonctionnement ? Pourquoi le Rectorat ne donne t-il pas 2 moyens supplémentaires pour financer son « expérimentation » comme il l'avait fait au démarrage des postes PMQC ? Pourquoi prendre ces 2 postes sur les moyens 1er degré alors que les missions portent sur des personnels 2nd degré et administratifs ?

Enfin, nous nous opposons vivement à la disparition annoncée des EMALA, à la volatilisation des postes de maîtres formateurs, ainsi qu'à la fusion des 2 écoles de Marvejols, qui n'est que le début d'un processus de regroupements d'écoles afin de permettre à notre Ministre d'économiser des postes.

Merci pour votre attention.

Les représentantes de la FNEC-FP-FO Lozère